

France Télécom sort enfin de Mobilcom

L'épisode Mobilcom est clos. France Télécom annonce avoir vendu sa part de 27,3% dans l'opérateur allemand à Texas Pacific Group (TPG), un fond d'investissement américain, pour 265 millions d'euros. France Télécom détiendra néanmoins une participation résiduelle de 1%.

Selon le très court communiqué du groupe français, qui visiblement ne souhaite pas s'étendre sur ce sujet sensible, « *cette transaction reflète le désengagement de France Télécom du marché grand public allemand et s'inscrit dans le cadre de l'optimisation de son portefeuille d'actifs* ». Sans blagues! L'aventure Mobilcom s'est révélé être un cauchemar pour France Télécom. Un cauchemar qui lui aura coûté environ 11 milliards d'euros. Rappel des faits. L'affaire Mobilcom a débuté en 2002. A la grande époque de la bulle des télécoms, France Télécom était entré dans le capital de l'opérateur en tant que premier actionnaire en payant le prix fort: **3,7 milliards d'euros**. Mais l'écroulement des valeurs dans ce secteur a poussé le français à se retirer. Problème: Gerhard Schmid, alors président du directoire, affirmait que France Télécom était engagé à financer à hauteur de 10 milliards d'euros son réseau de téléphonie mobile UMTS dit de troisième génération. Engagement réfuté par le français. Après de longs mois de litige, France Télécom signait un chèque à MobilCom pour assurer ses fins de mois, les deux groupes avaient signé un accord à l'amiable en vertu duquel l'opérateur français acceptait de reprendre à son compte **7 milliards d'euros** de dettes de Mobilcom tandis que l'opérateur allemand interrompait ses projets dans la 3G. Mais cet accord n'a pas calmé les esprits. Et les ennuis de France Télécom ne sont pas terminés malgré sa sortie du capital. Le 24 avril, les actionnaires de Mobilcom ont ouvert la voie à une plainte contre le français à qui ils réclament des dédommagements pour avoir lâché Mobilcom en pleine crise financière, il y a trois ans. Cette plainte ira rejoindre celle du fondateur et ex-patron de Mobilcom, Gerhard Schmid, aujourd'hui en faillite personnelle, déposée en décembre dernier et visant à obtenir 4,26 milliards d'euros de dédommagements du groupe français.